



PROJET DE PERFORMANCE

2020 – 2026



Singularité des sportifs

Orientations Stratégiques



Spécificités paralympiques

Structuration des parcours



Management des acteurs

Organisation de l'éco-système



PREAMBULE

L'objectif de ce document est de définir les grandes orientations du projet de performance Handisport 2020-2026, en anticipation des Jeux Paralympiques en se fixant pour objectif de :

➤ Tenir compte des spécificités du domaine paralympique.	➤ Prendre en compte l'évolution croissante de l'adversité paralympique.	➤ Structurer les étapes qui amènent le sportif en situation de handicap à la haute performance.
➤ Organiser l'environnement du sportif tout au long de son parcours de performance.	➤ Accompagner le sportif sur le plan médical et de l'appareillage	➤ Optimiser le suivi médico-technique individualisé du sportif.
➤ Former les acteurs du projet de performance aux spécificités du champ paralympique et de à la culture de la haute performance	➤ Valider le projet lors du comité directeur de la Fédération Française Handisport (élu à l'automne 2020).	➤ Anticiper et innover pour avoir un temps d'avance sur les nations concurrentes.

4 DEFIS



Défi n°1 : Identifier les freins et leviers de la haute performance paralympique / p 8



Défi n°2 : Comprendre les spécificités du parcours de performance Handisport et définir le plan d'actions / p 12



Défi n°3 : Coordonner les thématiques transversales / p 42



Défi n°4 : Mettre en œuvre le projet de performance de la FFH 2020-2026 / p56

17 DISCIPLINES

Gérées par la FFH au programme des Jeux Paralympiques



Athlétisme



Basket



Boccia



Cécifoot



Cyclisme



Escrime



Foot à 7



Goalball



Haltérophilie



Natation



Rugby



Ski alpin



**Ski nordique
(ski de fond et
biathlon)**



Snowboard



Tennis de table



Tir à l'arc

2 OBJECTIFS



Installer durablement la France :

> dans le top 10 des Jeux Paralympiques d'été en 2024 et 2028 ;

> dans le top 5 des Jeux Paralympiques d'hiver en 2022 et 2026.

> Jeux Paralympiques d'été

				
	OR	Nombre total de médailles	OR	Nombre total de médailles
<i>Athlétisme</i>	3	10	3	15
<i>Basket</i>	0	0	0	1
<i>Boccia</i>	0	1	1	3
<i>Cécifoot</i>	0	1	0	1
<i>Cyclisme</i>	3	5	3	10
<i>Escrime</i>	0	2	1	5
<i>Goalball</i>	0	0	0	0
<i>Haltérophilie</i>	0	1	0	2
<i>Natation</i>	1	7	3	8
<i>Rugby</i>	0	1	1	1
<i>Tennis de table</i>	2	7	3	8
<i>Tir à l'arc</i>	0	1	0	1
TOTAL	9	36	15	55

> Jeux Paralympiques d'hiver

		
	OR	Nombre total de médailles
<i>Ski alpin</i>	4	11
<i>Ski nordique</i>	2	6
<i>Snowboard</i>	1	3
TOTAL	7	20

4 NIVEAUX DE PRIORITES

4 niveaux de priorisation ont été identifiés sur la base des résultats des Jeux Paralympiques des éditions été 2016 et hiver 2018 pour déterminer les accompagnements sportif, matériel, scientifique et financier tout au long des étapes du parcours des sportifs.

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
			
# Multi-titrables	# Titrable # Multi-médailles	# Finalistes	# En structuration
> Athlétisme > Natation > Cyclisme > Ski alpin > Ski nordique > Snowboard > Tennis de table	> Boccia > Cécifoot > Escrime > Haltérophilie > Rugby	> Basket > Tir à l'arc	> Foot à 7 > Goalball

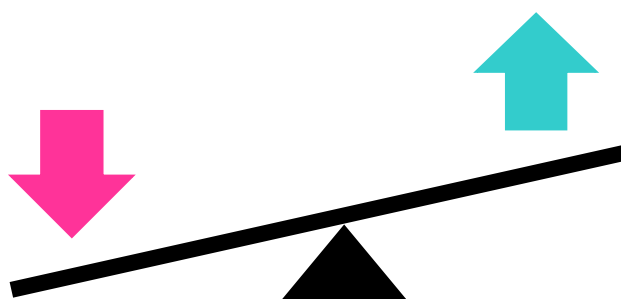
Défi n°1 :

Identifier les freins et les leviers à la haute performance paralympique



Axe 1 : Appréhender le cadre de la pratique internationale

Le système paralympique international structure le cadre de la performance nationale Handisport. La diversité des acteurs (avec des logiques sportives olympiques, paralympiques ou par handicap) évolue à des vitesses et des stratégies politiques ou sportives différenciées ce qui crée des freins à la préparation des sportifs Handisport.



Les freins

- > Connaissance tardive de certaines **épreuves paralympiques** (parfois à N-2).
- > Faiblesse du **circuit « jeunes »** paralympique à l'internationale.
- > **Manque de densité sportive sur certains** événements sportifs internationaux (coupe du monde ou d'Europe).
- > **Publications tardives** des calendriers internationaux et des **programmations de dates** qui ne correspondent pas toujours avec la saisonnalité sportive de la pratique.
- > **Places en classification internationale** difficilement mobilisables.
- > **Evolution des stratégies de classification** qui excluent parfois certains profils de sportifs.
- > **Système d'attribution de points** pour les ranking et et/ou de qualification.

Axe 2 : Renforcer les partenariats avec les fédérations



Le travail en partenariat permet de favoriser les synergies et les convergences avec des fédérations « homologues » pour s'appuyer sur certaines compétences et actions identifiées du projet de performance :

- > Accueillir les sportifs au sein des structures d'entraînement et des stages.
- > Accompagner l'entraînement des sportifs.
- > Partager les calendriers de compétitions nationales et les adaptations règlementaires pour la participation des sportifs Handisport.
- > Favoriser la participation des sportifs paralympiques sur le circuit national olympique.
- > Bénéficier des innovations matérielles (tenues, matériel de pratique...).
- > Partager les outils d'analyse et d'expertise.
- > Partager l'expérience de la haute performance olympique.
- > Communiquer auprès du réseau des entraîneurs sur les handicaps éligibles.

Pour permettre la mise en œuvre de ces actions collaboratives, il convient :

- > d'accueillir les cadres des fédérations homologues au sein des formations organisées par la FFH pour qu'ils puissent acquérir de nouvelles compétences « Handisport » spécifiques.
- > de formaliser des conventions inter-fédérales précisant l'engagement de chacun des partenaires au sein du projet de performance et les faire reconnaître institutionnellement.

Axe 3 : Recherche

Le modèle de performance Handisport reposait par le passé, de façon prégnante sur une méthode d'entraînement par essai-erreur car les méthodes d'entraînement du champ paralympique ont assez « peu » été questionnées par le domaine de la recherche (au regard du champ olympique). La FFH développe aujourd'hui un projet de recherche au service des acteurs de la performance pour répondre à leurs problématiques de terrain, leur apporter des données objectives pour les accompagner dans leurs prises de décisions majeures mais aussi compléter leur expertise spécifique par le biais des connaissances scientifiques.



Défi n°2 :

Comprendre les spécificités du parcours de performance Handisport pour définir le plan d'actions



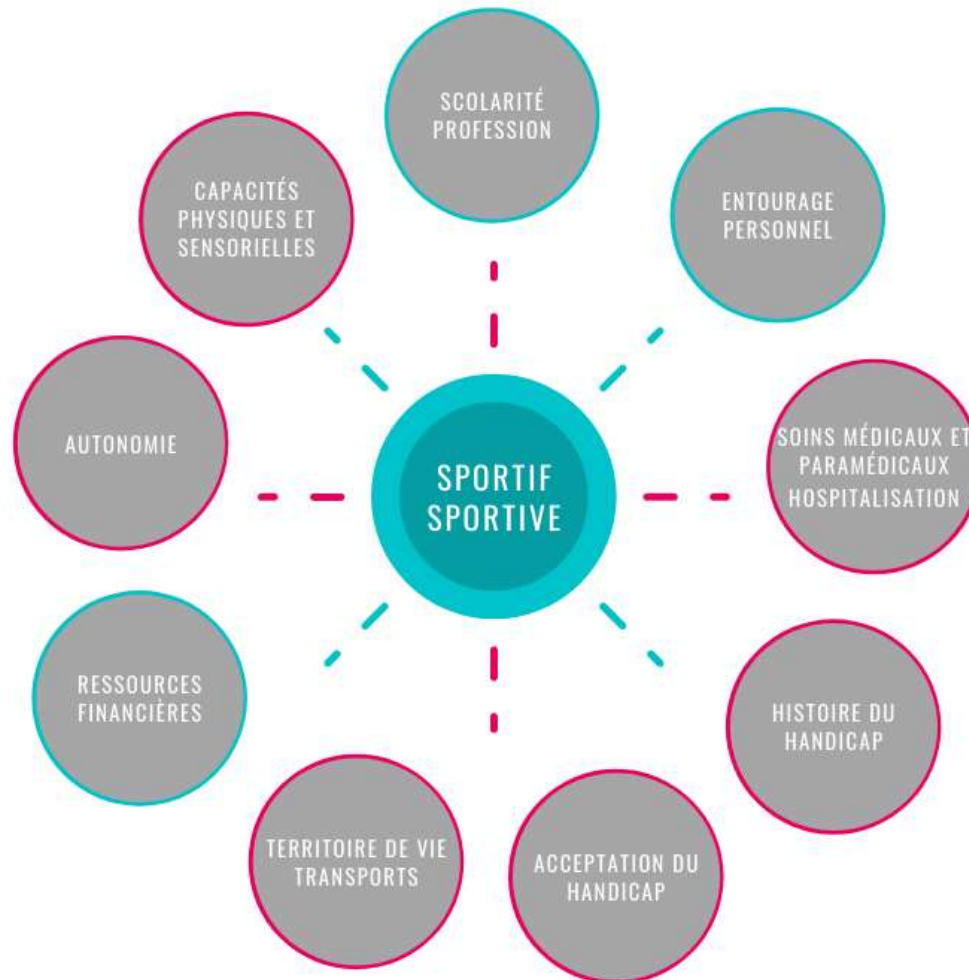
ECOSYSTEME

extra-sportif

L'environnement, composé de paramètres spécifiques au champ paralympique, impacte le parcours de performance des sportifs et doit être pris en compte dans l'organisation de la préparation et des compétitions sportives.

● Spécifique au champ paralympique

● Transversal



PARCOURS

de performance Handisport



ÉTAPE 1 DÉTECTER

Rencontrer
Evaluer
Classifier
Orienter

ÉTAPE 2 S'ENGAGER

Projet sportif
Parc matériel
Compétition
Entraîneurs de clubs
Référénts PAS

ÉTAPE 3 FORMER

Classification internationale
Concurrence internationale
Organisation de stages
Circuit de compétition
Stages par pathologie

ÉTAPE 4 PERFORMER

Chemins de sélection
Stratégies de présence
Stages nationaux
La synergie des acteurs
Processus d'évaluation

ÉTAPE 5 GAGNER

Accompagnement sur mesure
Stages spécifiques
Choix objectifs
Ressources
Processus d'évaluation

Etape 1 / DETECTER



Niveau territorial

- # Action 1 : partager une stratégie fédérale de détection
- # Action 2 : diversifier les accès au parcours de performance
- 💡 # Action 3 : évaluer le potentiel paralympique
- # Action 4 : classifier le sportif dès que possible
- 💡 # Action 5 : drafter les talents
- # Action 6 : créer une plateforme de détection à distance
- 💡 # Action 7 : identifier un référent territorial



désigne les actions innovantes



« Détection »

Les portes d'entrées vers le parcours de performance Handisport sont variées et spécifiques. Il est déterminant de mobiliser les différents réseaux pour augmenter le nombre de jeunes pratiquants (en âge ou dans la pratique d'une discipline) pouvant être observés, testés, classifiés et in fine détectés.

- **Structures** : hors structure, association valide ou Handisport, centre spécialisé, milieu scolaire ordinaire (UNSS, UGSEL)...
- **Accompagnement** par les référents PAS des comités.
- **Profil des sportifs** :
 - La motivation
 - Le potentiel physique et technique
 - Un environnement favorable

➤ Actions supports de l'étape :

Stages	Compétitions	Evènements ponctuels
- Stage jeunes à potentiel régional et national	- Compétitions sport partagé de l'UNSS - Critériums nationaux scolaires pour déficients visuels - Jeux régionaux de l'avenir - Jeux nationaux de l'avenir	- Plateaux multisports pour déficients visuels - Journées de découverte avec le réseau des prothésistes - Journées de détection avec le réseau du CNSD - Journées de détection Handisport - Journées « La relève » du CPSF

Action 1 : Partager une stratégie fédérale de détection

Enjeu : partager la stratégie avec tous les acteurs du mouvement Handisport



- Identifier la **densité de concurrence internationale** au sein des différentes disciplines et classes.
- **Analyser les profils** des sportifs performants en lien avec les études épidémiologiques et définir des stratégies de profils ciblés (# Recherche).
- **Formaliser la stratégie fédérale** et la communiquer à l'ensemble des acteurs Handisport (clubs, référents PAS, comités, commissions...).

- Proposer à l'ensemble des fédérations délégataires de **partager un plan de communication** sur l'éligibilité des handicaps minimums aux Jeux Paralympiques.
- **Soutenir les comités** Handisport (# dispositif de valorisation territoriale).

Action 2 : Diversifier les accès au parcours de performance

Enjeu : multiplier les chances de rencontrer un sportif à profil



- **Scolaires** : accompagner et suivre les championnats de France « sport partagé » de l'UNSS, co-organiser des journées territoriales « sport partagé », sensibiliser les élèves en situation de handicap au sein des établissements scolaires ordinaires et/ou spécialisés, critères nationaux scolaires pour déficients visuels...
- **Militaires** : encadrer les stages de préparation aux compétitions militaires, orienter les militaires à potentiel au sein du mouvement Handisport....

- **Réseau Handicap** : organiser des journées de découverte au profit des adhérents de l'APF, de l'UGECAM, réseau des prothésistes...
- **Réseau olympique** : communiquer au sein du réseau, réaliser des affiches, accompagner la semaine olympique et paralympique, conventions de partenariats...
- Participer et accompagner les journées « **La relève** » organisées par le CPSF.

Action 3 : Evaluer le potentiel paralympique

Enjeu : cibler les profils de sportifs accompagnés



- **Construire des outils** de détection standardisés et adaptés aux différentes pathologies (tests de motricité).
- **Evaluer** la motivation et l'environnement du sportif.
- Organiser des **journées de détection locales** dans les structures d'entraînement (clubs, section, centre fédéral Handisport), sur les territoires (scolaires, comités homologues...).

- Renforcer les stages « **Jeunes à potentiel** » (régional, national).
- Détecter les sportifs sur les **événements et circuits de compétitions nationaux** Handisport : Jeux de l'avenir, compétitions jeunes ... (commissions sportives, référent régional disciplinaire...).
- **Créer des passerelles** entre les différentes actions de détection pour organiser le parcours de détection.
- Venir évaluer les sportifs dans les établissements spécialisés (« Combi tour » Handisport)

Action 4 : Classifier le sportif dès que possible

Enjeu : avancer l'entrée des sportifs dans le parcours de performance



- Organiser des **sessions de classification** sur les journées et stages de détection pour déterminer si la pathologie du sportif est valorisante ou non dans les différentes disciplines paralympiques (# Action 3 / partager une stratégie fédérale).
- Disposer ou solliciter un **panel de classificateurs internationaux** par discipline paralympique et de classificateurs nationaux couvrant le territoire.

- **Formaliser des outils** de pré-classification territoriale (le guide de la classification, réalisation de vidéos...).

Action 5 : Drafter les talents

Enjeu : favoriser le transfert de talent inter-disciplinaire



- **Organiser un temps national de classification** au sein des sports pour lesquels le sportif présente un potentiel.
- **Flécher les sportifs** « review » en lien avec les responsables et les classificateurs disciplinaires.
- Constituer **une base de données de sportifs** au profil « accès à la performance » à recontacter pour leur proposer des pistes de réorientation.

➤ Rassembler les managers de la performance et les entraîneurs des collectifs « accès à la performance » pour échanger sur les stratégies de transferts de talents.

Action 6 : Créer une plateforme de détection à distance

Enjeu : accompagner à distance la détection des sportifs



- Créer une **plateforme de détection à distance** (partagée par les classificateurs disciplinaires, les encadrants du sportif...) permettant de collecter les vidéos de sportifs en situation de handicap souhaitant s'engager dans un projet de performance.
- Constituer une **base de données nationale** avec les résultats de tests de détection.

Action 7 : Accompagner les sportifs détectés

Enjeu : accompagner le sportif tout au long de son parcours de performance



- **Suivre et accompagner individuellement** les jeunes détectés (carnet d'entraînement...).
- Formaliser des **outils de suivi à distance** des sportifs (fiche de suivi des jeunes sportifs, cahier d'entraînement individuel).

Etape 1: détection



**Evaluer le
sportif et sa
progression**

**Etape 2
S'engager**

**Sport
loisir / santé**

**Projet de
réorientation
> Draft de
talents**

Etape 2 / S'ENGAGER



*Passerelle entre le niveau
territorial et national*



- # Action 8 : Aider le sportif à structurer son projet sportif
- # Action 9 : Constituer un parc matériel national
- # Action 10 : Participer aux compétitions
- # Action 11 : Former les entraîneurs de club
- # Action 12 : Animer les référents PAS



désigne les actions innovantes



« Accès à la compétition »

Accompagner l'accès à la compétition paralympique pour initier les spécificités de la préparation paralympique.

- **Structures** : clubs labellisés « accès à la compétition – accès à la performance ».
- **Accompagnement** par les référents PAS des comités.
- **Durée** : deux paralympiades
- **Profil des entraîneurs** : diplôme fédéral Handisport ou diplôme fédéral valide avec une certification Handisport.
- **Offre sportive** : stages de perfectionnement régionaux, compétitions nationales disciplinaires.

Profil des sportifs

- > Sportifs identifiés par la commission disciplinaire.
- > Sportifs participant aux actions régionales (JAP, Handikid's, stages espoirs, jeunes, circuit de compétition).
- > Sportifs participant au premier niveau de compétition nationale.
- > Sportifs avec un potentiel de classification avéré.
- > Sportifs jeunes pratiquants.

Action 8 : Aider le sportif à structurer son projet sportif

Enjeu : lever les freins et accompagner le sportif dans son écosystème local



- > Action conduite par les **référénts PAS territoriaux**.
- > **Pour les sportifs détectés** pouvant présenter un potentiel.
- > **Evaluer le projet de vie** du sportif : environnement scolaire, familial, professionnel, médical...
- > Identifier le **réseau des clubs Handisport** sur le territoire du sportif avec un niveau de pratique adapté.
- > **Coopérer avec les clubs homologues** s'il n'y a pas d'offre Handisport identifiée sur le territoire.

- > **Aider le sportif à se libérer de ses problématiques quotidiennes** pour lui permettre de se concentrer sur son entraînement sportif.
- > Accompagner l'organisation **des transports** entre le lieu de vie et la structure d'entraînement.
- > Favoriser l'investissement sur des **achats de véhicules adaptés** pour faciliter le transport au quotidien (pour les comités, les clubs ou les particuliers).
- > Accompagner les collectivités pour améliorer **l'accessibilité** de leurs équipements sportifs.
- > Négocier la mise à disposition de **créneaux d'entraînement** pour les sportifs identifiés du collectif.
- > Travailler avec des équipementiers, des prothésistes et des ergothérapeutes pour disposer de **matériel sportif adapté**.
- > Réaliser des points d'étape : évaluer la progression et **l'engagement des sportifs** accompagnés.
- > **Collaborer avec les entraîneurs** de club des sportifs (les inviter en stage, se déplacer sur les sites locaux d'entraînement...) et leur proposer le catalogue de formations Handisport.

Action 9 : Constituer un parc matériel

Enjeu : accélérer la mise en action du sportif



- > Favoriser le **prêt de matériel** auprès des comités régionaux Handisport (**# centre ressources Handisport**).
- > Constituer un **parc matériel national**.
- > **Accompagner l'achat** de matériel individualisé et de qualité grâce au savoir-faire Handisport (assurer l'étape de prise de mesures, mobilisation de financements spécifiques...).

Action 10 : se préparer et participer aux compétitions

Enjeu : réaliser un suivi des sportifs à potentiel et créer une dynamique locale.



> Se préparer en participant à **2 stages de perfectionnement régionaux** par saison (# Dispositif de valorisation territoriale).

> Participer au circuit de **compétition** :

Discipline	1 ^{er} niveau de compétition disciplinaire
Athlétisme	Challenge des jeunes
Basket	Championnat de France U23
Boccia	Championnat de France BC
Cécifoot	Plateaux jeunes
Cyclisme	Championnat de France catégorie jeunes (- de 16 ans)
Escrime	Circuit national jeunes / critérium jeunes
Goalball	Challenge jeunes
Haltérophilie	Championnat de France
Natation	Challenge National de Natation (C.N.C.) Championnat interrégional de 50 m Championnat de France 25 m Championnat de France 50 m
Rugby	Championnat de France de toutes les Divisions
Ski alpin	Circuit coupe de France et championnat de France
Skin nordique	Championnat de France
Snowboard	Championnat de France
Tennis de table	Critérium fédéral national Championnat de France Jeunes
Tir à l'arc	Championnats de France catégorie jeunes (- de 16 ans)

Action 11 : Former les entraineurs de club

Enjeu : améliorer l'encadrement quotidien du sportif



- > Accéder aux contenus de l'**ABCédaire en ligne** (# pôle formation).
- > Accompagner les entraineurs au sein des **formations fédérales** disciplinaires (# pôle formation).

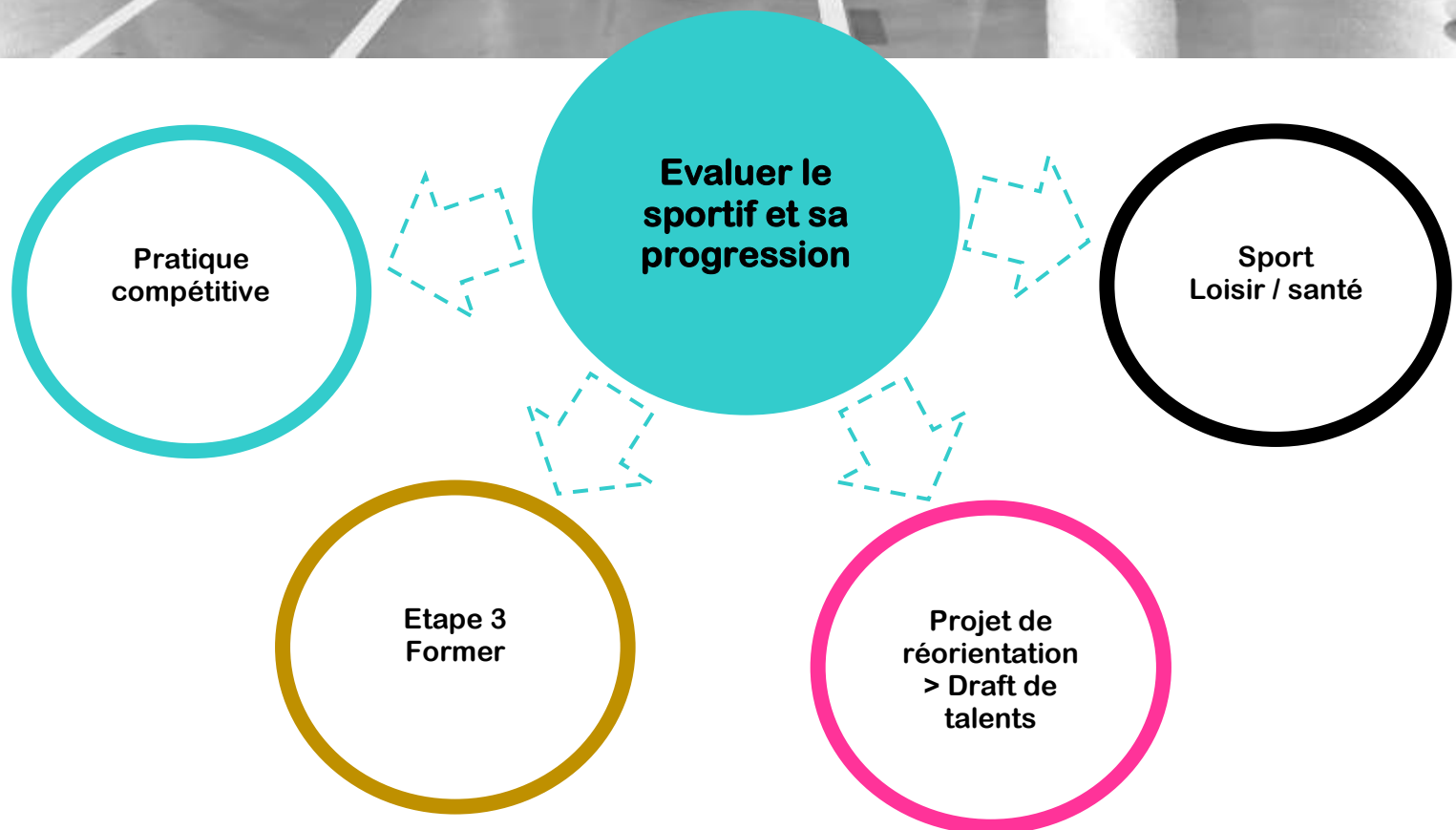
Action 12 : Animer les référents PAS

Enjeu : standardiser les modèles d'accompagnement des sportifs



- > **Nommer un référent PAS** par territoire.
- > **Formaliser la feuille de route** du référent PAS territorial.
- > **Accompagner** chaque référent PAS dans ses missions (réunions, formation, feuille de route...).

Etape 2: Accès à la compétition



Etape 3 / FORMER



> Niveau national



+ Action 13 : accompagner en classification internationale



+ Action 14 : appréhender la concurrence internationale

+ Action 15 : organiser des stages



+ Action 16 : rendre plus dense le circuit de compétition

+ Action 17 : organiser des stages par pathologie



désigne les actions innovantes



Collectif

« Accès à la performance »

- **Liste** : espoirs et collectifs nationaux.
- **Structures** : club labellisés « accès à la performance », centre fédéral Handisport.
- **Accompagnement** par les entraîneurs en charge des collectifs « accès à la performance », SMR.
- **Profil des entraîneurs** : diplômés d'Etat avec une certification fédérale Handisport.
- **Offre sportive** : 20 jours de stages nationaux (famille 1) et 10 jours de stages nationaux (familles 2, 3 et 4).
- **Compétition** : compétitions nationales, 1 compétition internationale.

Discipline	Critères majeurs d'accès (cf fiches synthèses disciplinaires)
<i>Athlétisme</i>	> Top 20 Mondial (20-25 ans) / U20 Top 10 Français Debout et Top 5 Français Fauteuil > Wild-Cards mobilisables
<i>Basket</i>	> 5 indicateurs: profil classification, motivation, compréhension, consignes, habiletés motrices
<i>Boccia</i>	> 5 indicateurs: techniques, stratégies, matériel, environnement, mental, physique
<i>Cécifoot</i>	> 4 Indicateurs : physique (coordination, motricité, déplacements) et technique (habileté ballon).
<i>Cyclisme</i>	> 2 indicateurs: profil classification, motivation
<i>Escrime</i>	> Accès au championnat de France passe par le Classement National
<i>Goalball</i>	> 5 indicateurs: techniques, stratégies, matériel, environnement, mental, physique
<i>Haltérophilie</i>	> Performances nationales réalisées en lien avec Niveau International attendu
<i>Natation</i>	> Disposer d'une classification nationale réalisé après le 1/01/2018 > 105% du top 16 à la ranking internationale réalisé sur la saison N-1 sur compétition en bassin de 50m F.F.H. (moins de 16 ans) > 105% du top 14 à la ranking internationale réalisé sur la saison N-1 sur compétition en bassin de 50m F.F.H. (moins de 20 ans) > 105% du top 12 à la ranking internationale réalisé sur la saison N-1 sur compétition en bassin de 50m F.F.H. (plus de 20 ans)
<i>Rugby</i>	> 5 indicateurs : profil classification, motivation, habiletés motrices
<i>Ski alpin</i>	> Top 12 compétitions de référence ou remplir les critères pôle France
<i>Skin nordique</i>	> Critère Haut Niveau Relève ou Espoir
<i>Snowboard</i>	
<i>Tennis de table</i>	> + 18 ans : circuit international au-delà du TOP 12 mondial > -18 ans : podium France Elite / sélection aux jeux européens paralympiques
<i>Tir à l'arc</i>	> Indicateurs sur Championnats de France N-1 ou Moyenne Résultats saison Sportive N-1 : Femmes: RWO 530 / CWO 610 / W1W520 ; Hommes : RMO 570 / CMO 650 / W1M580

Action 13 : Accompagner en classification internationale

Enjeu : valider le projet de performance du sportif et son accompagnement fédéral



- > Favoriser les temps de classification internationale sur événements Internationaux pour les nouveaux sportifs du collectif « accès à la performance ».
- > Se tenir informer des **stratégies des fédérations internationales** sur l'évolution des systèmes de classification.
- > **Présence de classificateurs internationaux français** au sein des « head classifiers » pour être au plus près de la réalité du modèle de classification internationale.

> Créer un site national physique et numérique de classification disciplinaire et des sites territoriaux de classification Multisport.

Action 14 : Appréhender la concurrence internationale

Enjeu : se familiariser avec l'environnement d'une compétition internationale



- > Organiser des temps de confrontation internationale sur chaque saison sportive (tournoi, meeting, coupe du monde...).
- > Accompagner des collectifs sur les compétitions de référence.

Action 15 : Organiser des stages

Enjeu : regrouper et challenger les meilleurs profils au niveau national



- > Soutien à l'organisation de **stages régionaux**.
- > Organisation 20 jours de stages nationaux (famille 1) et 10 jours de stages nationaux (familles 2, 3 et 4) (dont deux stages inter-disciplinaires).

Action 16 : Rendre plus dense le circuit de compétition

Enjeu : se confronter aux meilleurs sportifs français



- > Organiser des **compétitions mixtes** multi-classes de handicaps (athlétisme, natation).
- > Réaliser un **tableau multi-classes** (tennis de table).
- > Accepter des **sportifs valides** sur les compétitions (basket).

> Organiser des **circuits de compétitions disciplinaires** :

Discipline	Compétitions nationales
Athlétisme	Championnat de France indoor, sur piste, semi-marathon, marathon, 10km, Grand Prix de France
Basket	Championnat de France N1A
Boccia	Championnat de France BC
Cécifoot	Championnat de France
Cyclisme	Championnat de France Piste et Route ;
Escrime	Championnat de France, circuit national
Goalball	Championnat de France
Haltérophilie	Championnat de France
Natation	Challenge National de Natation (C.N.C.), Championnat interrégional de 50 m Championnat de France 25 m / 50 m
Rugby	Championnat de France et Challenges
Ski alpin	Circuit Coupe de France et Championnat de France
Ski nordique	Circuit Coupe de France et Championnat de France
Snowboard	Circuit Coupe de France et Championnat de France
Tennis de table	Championnat de France Elites par classe / par équipe / « Multi-catégories » (Jeunes et Vétérans) ; Critérium Fédéral
Tir à l'arc	Championnat de France en salle / Championnat de France extérieur (Format Paralympique) / épreuves de sélection

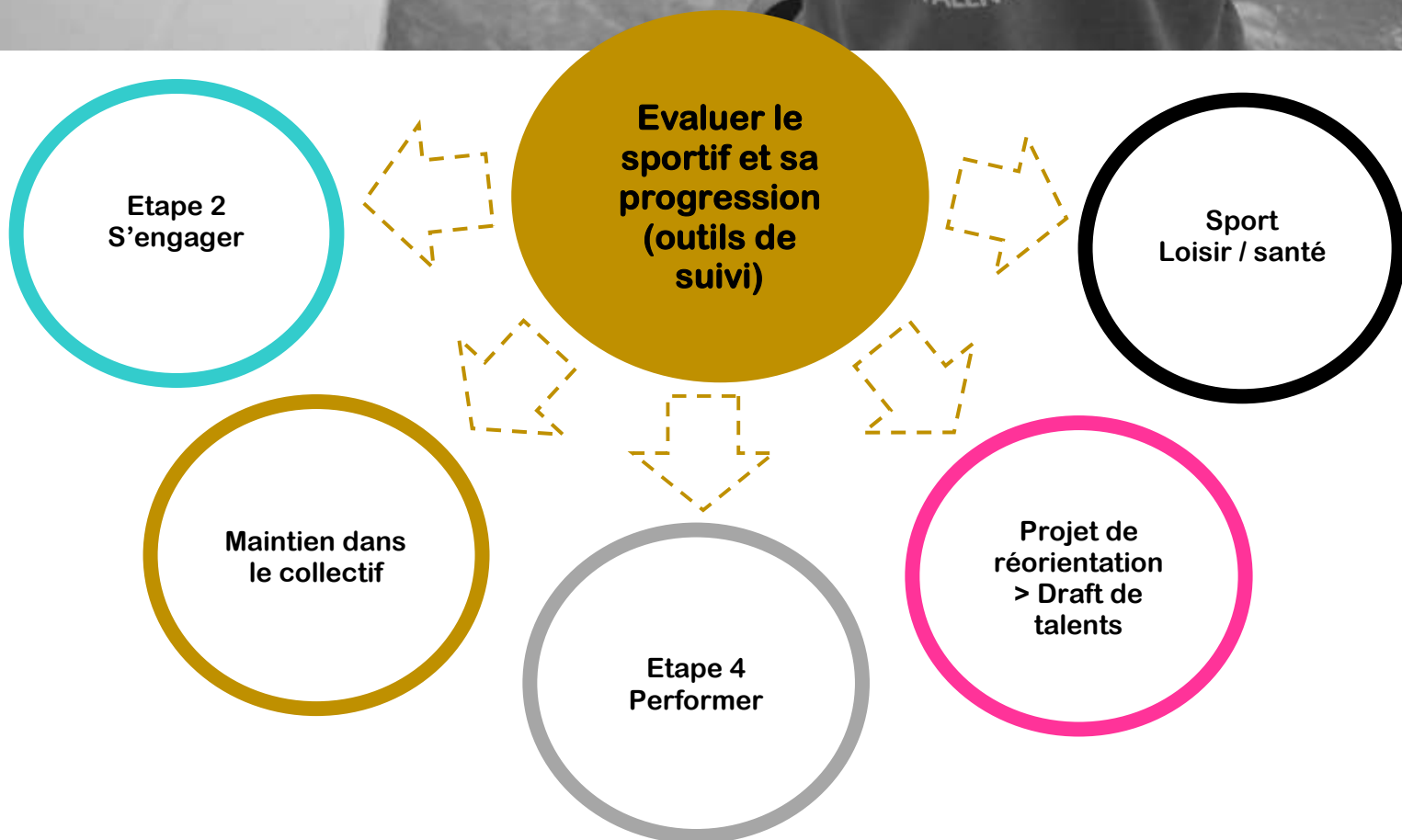
Action 17 : Organiser des stages par pathologie

Enjeu : Favoriser la diffusion de l'expertise transversale



- > **Faire intervenir des experts sur les différentes pathologies** pour diffuser la connaissance sur les spécificités de l'entraînement et la prévention des facteurs de risque (# *pôle expertise*).
- > Mettre en œuvre les **protocoles de recherche** (# *pôle expertise*).
- > **Découvrir une activité sportive complémentaire** et favoriser le transfert de talent (# *Action 4*).
- > **Action partagée** avec le collectif « performance »

Etape 3: Accès à la performance



Etape 4 / PERFORMER



> Niveau international



+ Action 18 : anticiper les chemins de sélection

+ Action 19 : optimiser les stratégies de présence française sur les compétitions internationales

+ Action 20 : organiser des stages nationaux



+ Action 21 : renforcer la synergie des acteurs au service du sportif

+ Action 22 : évaluer les processus d'entraînement



désigne les actions innovantes



Collectif

« Performance »

L'objectif est de viser une sélection pour la compétition de référence de l'année et de se rapprocher du podium.

- **Liste** : relève, sénior ou élite.
- **Structures** : clubs labellisés « performance ».
- **Accompagnement** par les entraîneurs en charge des collectifs « Performance », suivi médical réglementaire.
- **Profil des entraîneurs** : Diplôme d'état avec certification fédérale Handisport, expérience d'entraînement.
- **Offre de service** : 30 jours de stages nationaux (famille 1), 20 jours de stages nationaux (familles 2, 3, 4) pour les collectifs « Performance ».
- **Compétitions internationales** : 4 (famille 1), 2 (famille 2), 1 (familles 3 et 4).

Discipline	Critères d'accès (cf fiches disciplinaires)
Athlétisme	> Sélectionnés N-1 et Top 12 Mondial
Basket	> Sélectionnés en EDF N-1 et meilleurs profils « accès à la performance »
Boccia	> Sélectionnés en EDF N-1
Cécifoot	> Sélectionnés en EDF N-1 et meilleurs profils « accès à la performance »
Cyclisme	> Sélectionnés en EDF N-1 ou Podiums Coupe du Monde
Escrime	> Top 16 Mondial
Goalball	> Sélectionnés en EDF N-1 et meilleurs profils « accès à la performance »
Haltérophilie	> Sélectionnés en EDF N-1
Natation	> Top 12 à la ranking de 2019 réalisé sur la saison N-1 sur compétition en bassin de 50m F.F.H. > Disposer d'une classification internationale
Rugby	> Sélectionnés en EDF N-1 et meilleurs profils « accès à la performance »
Ski alpin	> Top 8 aux JP 2018 ou mondiaux 2019 ou au minima 2 podiums en coupe du monde
Ski nordique	
Snowboard	
Tennis de table	> Top 12 mondial N-1 et sélectionnés en EDF N-1
Tir à l'arc	> Sélectionnés en EDF N-1

Action 18 : Anticiper les chemins de sélection

Enjeu : Apporter de la visibilité aux sportifs



- Rédiger les chemins de sélection pour la paralympiade (commission de sélection).
- Aménager les processus de sélection en fonction des besoins des sportifs médaillables.

Action 19 : Optimiser les stratégies de présence française sur les compétitions internationales

Enjeu : Ajuster les critères de sélection

- Définir les critères d'accès pour l'ensemble des disciplines : A (résultats sportifs non discutés), B (sélections discutées) et C (wild card).
- Définir des critères d'aide à la décision (progression, âge, rang mondial, écart au podium...).
- Assurer une **présence française** sur les compétitions internationales (meeting, coupes du monde, compétitions internationales).

MINIMAS « A »			
Discipline		Championnats d'Europe	Championnats du Monde
Athlétisme		Top 6 ranking européen	Top 12 ranking mondial
Basket	#	#	#
Boccia			Top
Cécifoot	#	#	#
Cyclisme	Top		Top 10 Mondial
Escrime	Top 32 Mondial	Top 16 Mondial	Top 8 Mondial
Goalball	#	#	#
Haltérophilie		Top 8 Européen	Top 8 Mondial
Natation	Circuit world series	Top 4 ranking européen	Top 6 ranking mondial
Rugby	EUROPE B/C (collectif développement)	Europe A (suppléants Collectif France)	Top 8 mondial en Matches amicaux
Ski alpin	Top 16 Mondial	#	Top 8 Mondial
Skin nordique	Top 16 Mondial	#	Top 8 Mondial
Snowboard	Top 16 Mondial	#	Top 8 Mondial
Tennis de table	Accès aux Tournois Internationaux	Top 4 ranking européen (individuel et par équipe)	Top 4 ranking mondial (individuel et par équipe)
Tir à l'arc	F: RWO 554/CWO 646/W1W563 H: RMO 603/CMO 671/W1M617	F: RWO 564/CWO 656/W1W573 H : RMO 613/CMO 681/W1M627	F: RWO 564/CWO 656/W1W573 H : RMO 613/CMO 681/W1M627

Action 20 : Organiser des stages nationaux

Enjeu : compléter l'entraînement quotidien du sportif



- Organisation de **20 à 30 jours de stages nationaux disciplinaires** (hors stages de préparation terminale)

Action 21 : Renforcer la synergie des acteurs au service du sportif 💡

Enjeu : donner de la cohérence au projet du sportif



- Recueillir les informations pour **suivre à distance les étapes d'entraînement** (PSQS ou l'outil licence).
 - Formaliser un contrat d'engagement mutuel avec chaque sportif, son staff quotidien et national.
 - **Mettre en réseau** les acteurs locaux et nationaux de la performance.
- Renforcer le **lien avec les entraîneurs du quotidien** : organiser des échanges réguliers, se déplacer sur la structure d'entraînement, les inviter sur les stages et/ou des compétitions.
- **Renforcer la communication** avec l'entourage des sportifs pour une meilleure compréhension de l'environnement de la haute performance (# service communication).

Action 22 : Evaluer les processus d'entraînement 💡

Enjeu : s'assurer du niveau de compétitivité des sportifs



- **Utiliser des méthodes et indicateurs objectifs et complémentaires** : recueil de data, testing et outils d'évaluation (échelle de Borg, POMS...), mesure du niveau d'entraînabilité du sportif, critères de santé, courbe de progrès, plaisir éprouvé, résultats bruts, maîtrise d'exécution ou procédures adoptées, comportement du sportif...

Etape 4: Performance



**Résultats
internationaux
+ progression
(outils de
suivi)**

**Etape 3
Former**

**Sport
loisirs /santé**

**Maintien dans
le collectif**

**Etape 5
Gagner**

**Projet de
réorientation
> Draft de
talents**

Etape 5 / GAGNER



> *Top 6 mondial*

- + Action 24 : Organiser un accompagnement sur-mesure
- + Action 25 : Organiser des stages spécifiques
- + Action 26 : Objectiver les choix des entraîneurs
- + Action 27 : Optimiser les ressources au service du projet
- + Action 28 : Evaluer les processus d'entraînement



désigne les actions innovantes



Collectif

« Haute performance »

L'enjeu de ce collectif est de consolider la place des sportifs sur le podium international et de « décrocher » le titre paralympique.

- **Liste** : élite
- **Structures** : club labellisé « haute performance ».
- **Accompagnement** par les entraîneurs en charge des collectifs « haute performance » et les personnes ressources mobilisées par la cellule « haute performance », suivi médical réglementaire.
- **Profil des entraîneurs** : diplôme d'Etat avec certification fédérale Handisport, en responsabilité technique d'athlètes Handisport et/ou ancien athlète listé élite/senior sur une ou plusieurs paralympiades et titré lors des compétitions de références de la discipline.
- **Offre de service** : organiser 50 jours stages (collectifs nationaux, stages individualisés), unité d'aide à la performance.
- **Compétitions** : 4 compétitions internationales.

Discipline	Critères d'accès
Athlétisme	> Médaillés N-1 compétitions de référence ou Top 6 Mondial Ranking
Basket	> ½ finaliste N-1 championnat d'Europe ou ¼ de finaliste sur un championnat du monde ou Jeux Paralympiques
Boccia	> Médaillés N-1 compétitions de référence
Cécifoot	> Médaillés N-1 compétitions de référence
Cyclisme	> Médaillés N-1 compétitions de référence ou victoire Coupe du Monde
Escrime	> Médaillés N-1 compétition de Référence ou Top 8 Mondial Ranking
Goalball	> Médaillés N-1 compétitions de référence
Haltérophilie	> Médaillés N-1 compétitions de référence
Natation	> Top 6 Ranking de 2019 réalisé sur la saison N-1 sur compétition en bassin de 50m F.F.H.
Rugby	> Médaillés N-1 compétitions de référence ou Top 6 de la Ranking Mondiale
Ski alpin / snowboard	> Top 4 aux JP de 2018 ou mondiaux 2019
Skin nordique	
Tennis de table	> Top 6 mondial N-1 et/ou médaillés aux compétitions de référence mondiales en simple
Tir à l'arc	> Médaillés N-1 compétitions de référence

Action 23 : Organiser un accompagnement sur-mesure

Enjeu : accompagner le parcours des sportifs de haut niveau jusqu'à la victoire



- **Identifier les besoins** de structuration et d'optimisation de l'entraînement (radar de positionnement, relevés d'entretiens individuels, fiche d'expression des besoins).
- **Assurer le suivi** des sportifs et des équipes de sports collectifs, listés Top 6 (training load pro ou autre application de suivi, convention avec chaque sportif, visite sur sites d'entraînement et de compétitions).

➤ Accompagner le **projet de performance individualisé** du sportif en fédérant différentes approches (médicales, paramédicales, scientifiques, matérielles, préparation physique et mentale, nutrition...) et en mobilisant différentes ressources et outils (dossier de suivi partagé, visio-conférences, formalisation et suivi des contrats...).

➤ **Attribution d'une aide personnalisée** individualisée et ciblée.

Action 24 : Organiser des stages spécifiques

Enjeu : renforcer la préparation des sportifs.



- Organiser 50 jours de **stages spécifiques disciplinaires** par an.

Action 25 : Objectiver les choix des entraîneurs

Enjeu : confirmer les décisions prises lors des étapes clés du parcours du sportif.



- Réaliser une **étude statistique** en collaboration avec le laboratoire de l'IRMES (# Recherche).
- **Analyser les paramètres** déterminants de la performance (# Recherche).

Action 26 : Optimiser les ressources

Enjeu : *augmenter et optimiser le temps consacré à la préparation*



- **Organiser le suivi socioprofessionnel** (suivi individualisé, documents synthétiques, aménagement du temps de travail).
- **Assurer un niveau de ressources** au sportif pour lui permettre d'être indépendant (intégrer des teams partenaires EDF, Malakoff, CNSD....)
- Mise en avant des outils de communication fédérale et personnelle (# service communication).

➤ Identifier les **configurations optimales** des acteurs de la performance (# Recherche).

Action 27 : Evaluer le processus d'entraînement

Enjeu : *s'assurer du niveau de compétitivité des sportifs*



- **Utiliser un des méthodes et indicateurs objectifs et complémentaires** : recueil de data, testing et outils d'évaluation (échelle de Borg, POMS, outils statistiques...), mesure du niveau d'entraînabilité du sportif, critères de santé, courbe de progrès, plaisir éprouvé, résultats bruts, maîtrise d'exécution ou procédures adoptées, comportement du sportif...

Etape 5: “Haute performance”



**Résultats
internationaux
progression
(outils de
suivi)**

**Maintien dans
le collectif**

**Sport
loisir / santé**

**Etape 4
Performer**

**Projet de
réorientation
> Draft de
talents**

Défi n°3 :
**Coordonner les thématiques
transversales**



Axe 1 : Les structures d'entraînement

Les structures d'entraînement

Différents types de **structures d'entraînement** quotidien accueillent les sportifs Handisport dans leur parcours de performance :

- > Les structures affiliées à la FFH
- > Les clubs et les pôles homologues
- > Les structures indépendantes
- > Le Centre Fédéral Handisport (C.F.H.)

Le Centre fédéral Handisport

Le Centre Fédéral Handisport (CFH) est une structure, installée au CREPS de Bordeaux qui accueille quatre Pôle France Relève (PFR) : basket-fauteuil, athlétisme, natation et tennis de table. Le CFH propose des conditions d'accueil optimales et un suivi personnalisé pour les accompagner vers la réussite d'un triple projet sport, solaire et éducatif.

- > De 8h30 à 16h d'entraînement hebdomadaire + de 1 à 4 heures de préparation physique selon la filière scolaire du sportif.
- > La majorité des sportifs restent 3 saisons sportives sur la structure.

Le label « structure associée du PPF »

> Les enjeux du label :

- Améliorer la performance des sportifs grâce à un accompagnement de proximité mieux structuré (augmenter le nombre de séances hebdomadaires, développer la formation des entraîneurs sur l'expertise de la haute performance et spécifique Handisport, augmenter le nombre de sportifs sur les compétitions nationales et internationales de référence).
- Augmenter le nombre de clubs affiliés à la FFH qui s'engagent dans un processus d'accompagnement de la performance.
- Acculturer les clubs labellisés à la haute performance paralympique.

> **Le niveau de label des structures** est corrélé à l'étape du parcours où se situe(nt) le (ou les) sportif(s) de la structure :

- « **Accès à la Compétition** » et « **Accès à la Performance** »
- « **Performance** » et « **Haute Performance** »

> **La durée du label** : la paralympiade (avec une évaluation annuelle permettant de faire évoluer le niveau de label en fonction de l'évolution des performances des sportifs de la structure).

> **Les engagements de la structure labellisée** : être affiliée à la FFH, participer à la vie fédérale (AG, colloques, jury, JNH...), s'engager à développer les critères « à acquérir » durant la première année suivant l'obtention du label.

> Les prérequis :

	Accès à la compétition	Accès à la performance	Performance	Haute performance
Diplôme des entraîneurs	➤ Moniteur Handisport		➤ Diplôme d'état ou entraîneur fédéral Handisport	
Niveau de compétition	➤ Régional, inter-régional, national, championnats d'Europe		➤ Compétitions internationales de référence	
Niveau de performance	➤ Nombre de pratiquants jeunes participant aux championnats de France	➤ Nombre de sportifs dans un collectif « accès à la performance » ou supérieur	➤ Nombre de sportifs dans un collectif « performance »	➤ Nombre de sportifs dans un collectif « haute performance »
Nombre de séances hebdomadaires	➤ Minimum de 5 séances + 1 séance de PP (<i>sports individuels et de duels</i>) ➤ Minimum de 3 séances + 1 séance de PP (<i>sports collectifs</i>)		➤ Minimum de 8 séances + 2 séances de PP (<i>sports individuels et de duels</i>) ➤ Minimum de 5 séances + 2 séances de PP (<i>sports collectifs</i>)	
Ressources	➤ Officiels et arbitres actifs ➤ Médecin référent			

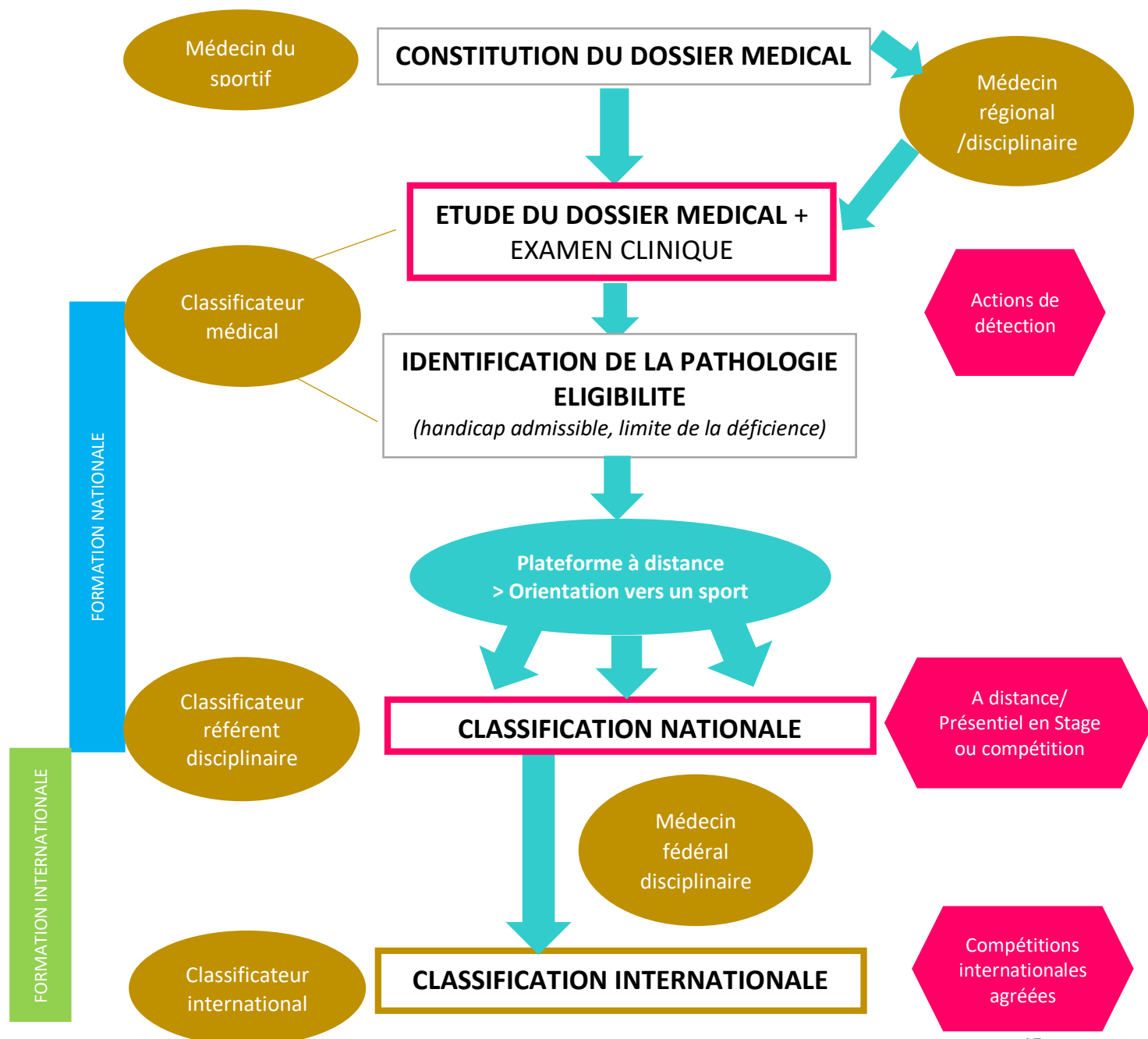
* Les sportifs du collectif « accès à la performance » peuvent être comptabilisés avec les sportifs du collectif « accès à la compétition » (mais non l'inverse). Par exemple, une structure qui licencie 3 sportifs « accès à la compétition » et 3 sportifs « accès à la performance », valide le critère du niveau de performance du label. La logique est la même pour le label « performance » - « haute performance ».

Le soutien fédéral

- > Envoi d'un courrier et d'un kit de communication, promotion sur le site internet de la FFH.
- > **Prise en charge des frais** pédagogiques pour la formation fédérale de trois stagiaires par an, remise de 50% sur les droits d'engagements aux compétitions nationales et remise de 20% sur les droits d'engagements aux stages et compétitions des sportifs du collectif concerné.
- > **Organiser les contacts réguliers** entre l'entraîneur du quotidien et l'équipe technique nationale disciplinaire.
- > **Accompagner les dossiers** (valorisation, subvention) dans le cadre des nouvelles missions CREPS/DRAJES du schéma d'organisation du haut niveau en région.

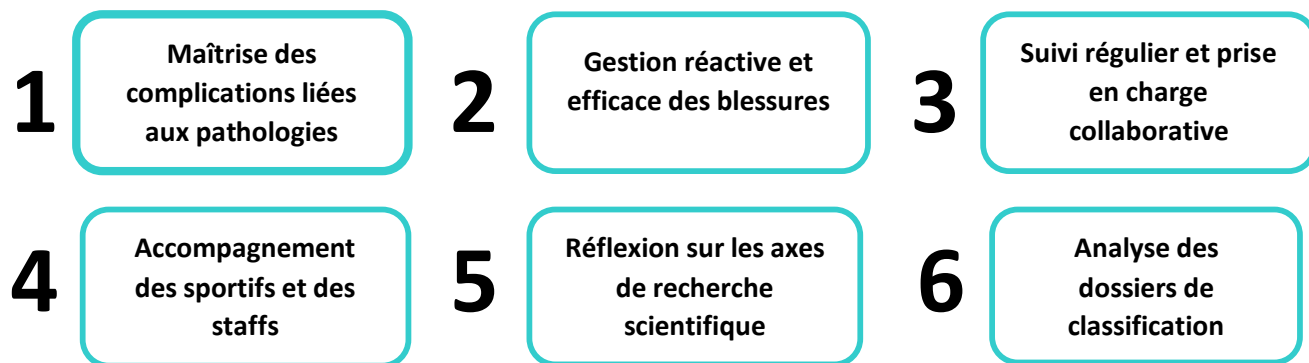
Axe 2 : La classification

Le projet de classification est défini et mis en œuvre par la commission nationale de classification Handisport. La commission a pour mission la formation des classificateurs, l'accompagnement de l'organisation des sessions de classification, l'animation du réseau des classificateurs disciplinaires (50 personnes identifiées en 2020) et la gestion des procédures d'appels. Elle formalise également des documents supports diffusés aux acteurs du réseau Handisport (le guide du classificateur, le guide de la classification, les fiches de classification disciplinaires).



Axe 3 : De l'accompagnement sanitaire à l'accompagnement médical à la performance

OBJECTIFS



La commission médicale nationale représente un partenaire incontournable dans le parcours de performance du sportif. Les spécificités multiples et complexes de nos sportifs en situation de handicap (stabilisé ou évolutif) nécessitent une implication permanente et experte des acteurs du champ sanitaire.

- La haute performance sportive, pour les sportifs en situation de handicap, implique non seulement la **maîtrise des complications liées à la pathologie** chronique mais aussi à la **gestion réactive et efficace des blessures** liées à la pratique intensive de la discipline ; ces athlètes s'exposant au risque de surhandicap en cas de décompensation de la pathologie ou de blessure aigüe lors de la pratique.
- Le **suivi régulier de l'athlète**, basé sur sa confiance dans le dispositif médical fédéral est central pour le recueil exhaustif de ses problématiques de santé. Cette prise en charge se doit d'être pleinement collaborative avec les staffs encadrants afin qu'elle se fonde dans le projet global de haute performance.
- Partenaire maîtrisant les pathologies et leurs complications, la commission médicale nationale accompagne **les demandes des sportifs et des staffs** pour satisfaire leurs besoins en termes d'accompagnement sur le terrain, de formations, d'adaptations matérielles et d'entraînement.
- Cette démarche s'inscrit pleinement dans la promotion et la participation aux réflexions des **axes de recherches scientifiques** en permettant d'identifier les facteurs de santé limitants la performance. L'apport de cette expertise médicale en termes de prévention des risques doit nourrir les plans d'entraînements de façon individualisée et collective.

➤ L'analyse, le conseil et la rédaction des dossiers médicaux lors des **démarches de classification** sont un soutien essentiel au parcours du sportif. L'accompagnement singulier concernant le statut d'éligibilité ou le travail d'une modification de classe nécessite une implication experte de la part du staff médical (concerne l'accompagnement des sportifs ayant un handicap évolutif).

➤ **Le suivi médical réglementaire** est par ailleurs un élément essentiel du lien qui unit la commission médicale nationale et le sportif. Les données collectées font systématiquement l'objet d'un retour au médecin de discipline, à l'athlète. Tout élément suspect est relevé et une conduite à tenir conseillée au sportif ainsi qu'au médecin de discipline. Les données épidémiologiques font l'objet d'un retour global aux sportifs afin de valoriser l'importance de ce suivi.

LA METHODOLOGIE

Le projet repose sur l'optimisation du dispositif de la cellule santé qui accompagne le sportif :

1/ **Connaître et échanger avec les intervenants de proximité** puis compléter les besoins éventuels.

2/ Assurer un suivi permanent par l'intermédiaire de **contacts réguliers à distance** (téléconsultations par le médecin de discipline ou le médecin référent).

3/ Assurer un **suivi clinique régulier lors des stages et regroupements** (médecins, kinés, infirmiers ou auxiliaires de vie impliqués dans les disciplines).

4/ En cas de problème médical, s'appuyer sur les **ressources du réseau de médecins** (disciplines ou régionaux) **et de kinésithérapeutes** de la commission médicale nationale afin de répondre rapidement aux besoins du sportif.

5/ Mettre à disposition, de l'ensemble des staffs médicaux et paramédicaux, une **plate-forme d'échange sécurisée** en respect des règles déontologique et légales en vigueur, assurant le suivi de l'historique de santé des athlètes.

6/ **Partager les informations pertinentes**, en respect des règles du secret médical avec les entraîneurs et les managers de la performance.

7/ **Intégrer les acteurs médicaux au sein de la cellule performance** pour permettre la mise au point régulière des besoins des sportifs médaillables lors de temps de synthèses multidisciplinaires.

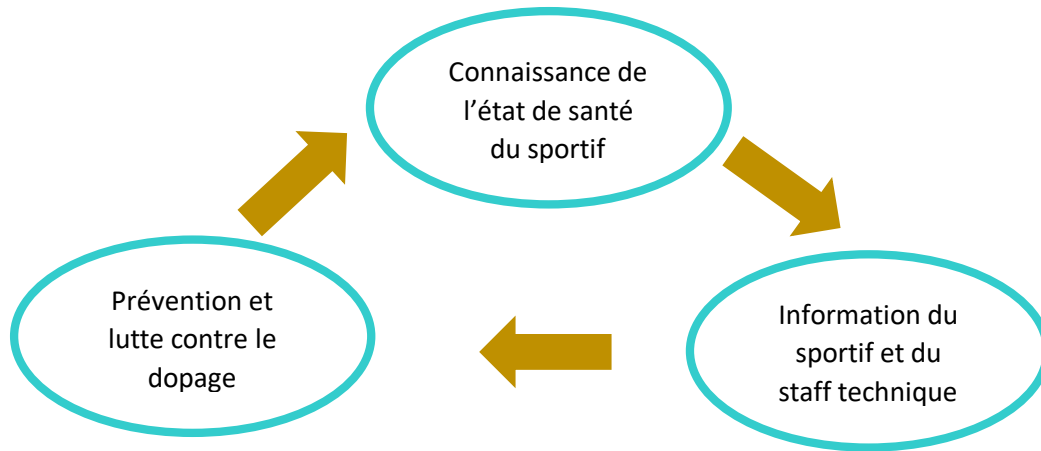
8/ **La création d'outils spécialisés** permettrait de partager une information à l'ensemble des staffs techniques sur la santé des sportifs et ainsi, d'évaluer le risque de blessure présenté par un athlète en fonction de son actualité médicale au cours de la saison.

9/ **Une interface directe avec l'athlète** permettrait d'apporter des solutions à ses besoins en fonction de son plan d'entraînement et de compétition (conseils préventifs en lien avec son

handicap, avec une blessure chronique, nutritionnels, psychologiques ou en lien avec son hygiène de vie).

LE SYSTEME DE MANAGEMENT

L'intégration d'un système de management en santé au projet de performance est indispensable pour stabiliser et prévenir les complications liées à une activité intensive.



- La parfaite connaissance de l'état de santé d'un sportif permet de renseigner et de mieux appréhender la prise de risque en symbiose avec l'encadrement sportif lors de l'entraînement ou de la compétition.
- L'information éclairée du sportif et de son entourage technique facilite alors la prise de décision en toute responsabilité notamment lors des moments clés de la préparation.
- Cette démarche globale intègre à chaque niveau une approche de prévention et de lutte contre le dopage ainsi qu'un accompagnement bienveillant tant auprès des athlètes que des encadrants sportifs afin de prévenir tout risque de maltraitance quelle qu'elle soit.

Axe 4 : Animer et manager les acteurs de la performance

Les acteurs de la performance Handisport



Sportif



Partenaire / guide / assistant



Entourage / auxiliaire de vie



Entraîneur quotidien



Entraîneur de collectif



Staff de collectif



Médecin



Kinésithérapeute/ Infirmier



Classificateur



**Fabricant / revendeur /
prothésiste**



**Préparateur physique/
mental / nutritionniste**



Scientifique



**Référents PAS
régional**



**Manager de la performance
disciplinaire**



Pôle performance

1/ Recruter	2/ Structurer	3/ Former	4/ Manager
> Profils de postes clés > Fiches de postes > Appel à candidature > Contractualisation	> Répartir les missions au sein de la team disciplinaire	> Plan de formation > Expertise	> Animation du réseau > Mode de gestion



1/ Recruter les profils clés

- Elever le **niveau d'exigences de recrutement** (culture de la haute performance, expertise des spécificités du champ paralympique...).
- Réaliser un **appel à candidature** élargi lors de la phase de recrutement (diffusion, réseau...).
- **Contractualiser** pour s'assurer de la prise en charge de qualité et fixer une exigence d'accompagnement
- Rédiger des **contrats d'engagement** formels et renouvelables.
- Faire signer la **charte de l'entraîneur** Handisport.

2/ Structurer son « staff »

- Chaque staff disciplinaire doit valider l'ensemble des compétences clés identifiées ci-dessous.
- Il reviendra ensuite au manager de la performance de proposer ces missions auprès des acteurs de son « staff » en fonction des formations, expériences et compétences de chacun. Les organigrammes sont validés ensuite par la cellule performance.
- Certaines missions sont obligatoirement réalisées par des acteurs identifiés du staff.
- D'autres actions peuvent être déléguées à des personnes ressources complémentaires afin d'optimiser les compétences et leur complémentarité au service du projet de performance disciplinaire.

	% ETP de la mission	Manager de la performance	Entraîneur Performance / haute performance	Entraîneur accès à la performance	Profil médical	Personnes ressources	Entraîneur quotidien
1/ Concevoir et accompagner toutes les dimensions du projet de performance		●			●		
2/ Définir la participation des sportifs aux compétitions de référence et anticiper les chemins de sélection		●	●				
3/ Piloter, gérer et animer les entraîneurs des collectifs		●					
4/ Organiser l'accompagnement sur-mesure en lien avec le pilote du programme « <i>haute performance</i> »		●	●		●		
5/ Suivre l'inscription des sportifs sur les compétitions internationales		●					
6/ Accompagner les staffs sur les compétitions de référence		●					
7/ Proposer les sportifs sur les compétitions internationales		●	●	●			
8/ Encadrer les sportifs sur les compétitions internationales		●	●	●	●		
9/ Piloter la planification des charges d'entraînement					●		●
10/ Organiser les stages nationaux « <i>accès à la performance</i> »		●		●			
11/ Organiser les stages nationaux « <i>performance</i> »		●	●				
12/ Organiser les stages spécifiques « <i>haute performance</i> »		●	●				
13/ Encadrer les stages « <i>détection</i> » (JAP...)				●	●	●	
14/ Encadrer les stages nationaux « <i>accès à la performance</i> »				●	●		
15/ Encadrer les stages nationaux « <i>performance</i> »			●		●		
16/ Encadrer les stages spécifiques « <i>haute performance</i> »			●		●		
17/ Optimiser l'entraînement quotidien des sportifs			●	●	●		●
18/ Suivre les sportifs « hors structure »			●	●	●		●
19/ Assurer le lien avec les entraîneurs du quotidien		●	●	●			
20/ Suivre et analyser la progression des sportifs (outils de suivi de l'entraînement...)			●	●			
21/ Accompagner les classifications nationales et internationales		●			●		
22/ Assurer le suivi du SMR et l'accompagnement sanitaire des EDF					●		
23/ Assurer le suivi des projets de recherche		●	●	●	●	●	

3/ Former les acteurs



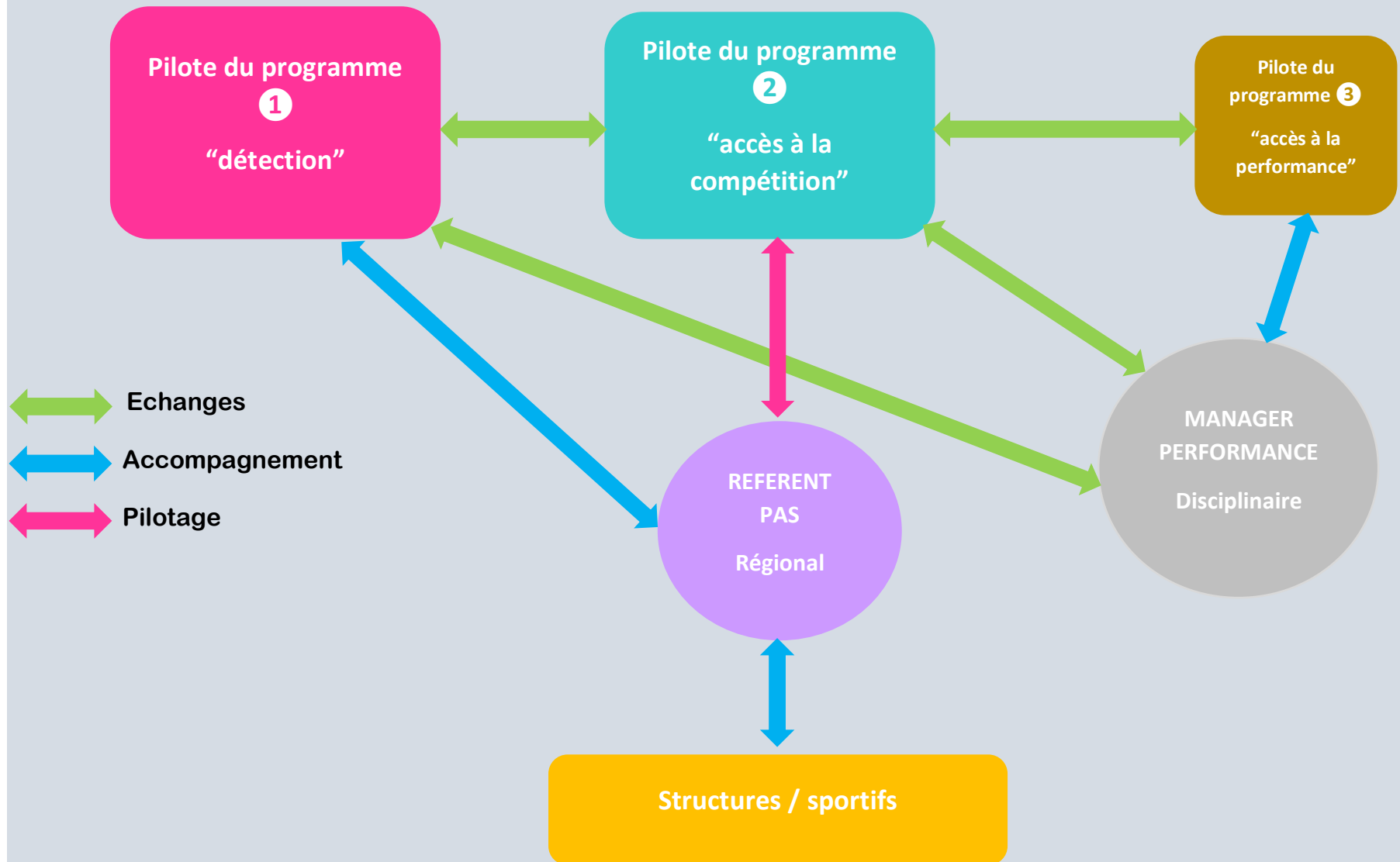
➤ Le centre national de formation Handisport accompagne l'optimisation de l'expertise des acteurs de la performance (managers, entraîneurs) au sein d'un **parcours de formation individualisé** sur différentes thématiques :

- la méthodologie de l'entraînement
- la classification
- la prise en charge du handicap (prévention des facteurs de risque, connaissance des pathologies en lien avec la commission médicale).

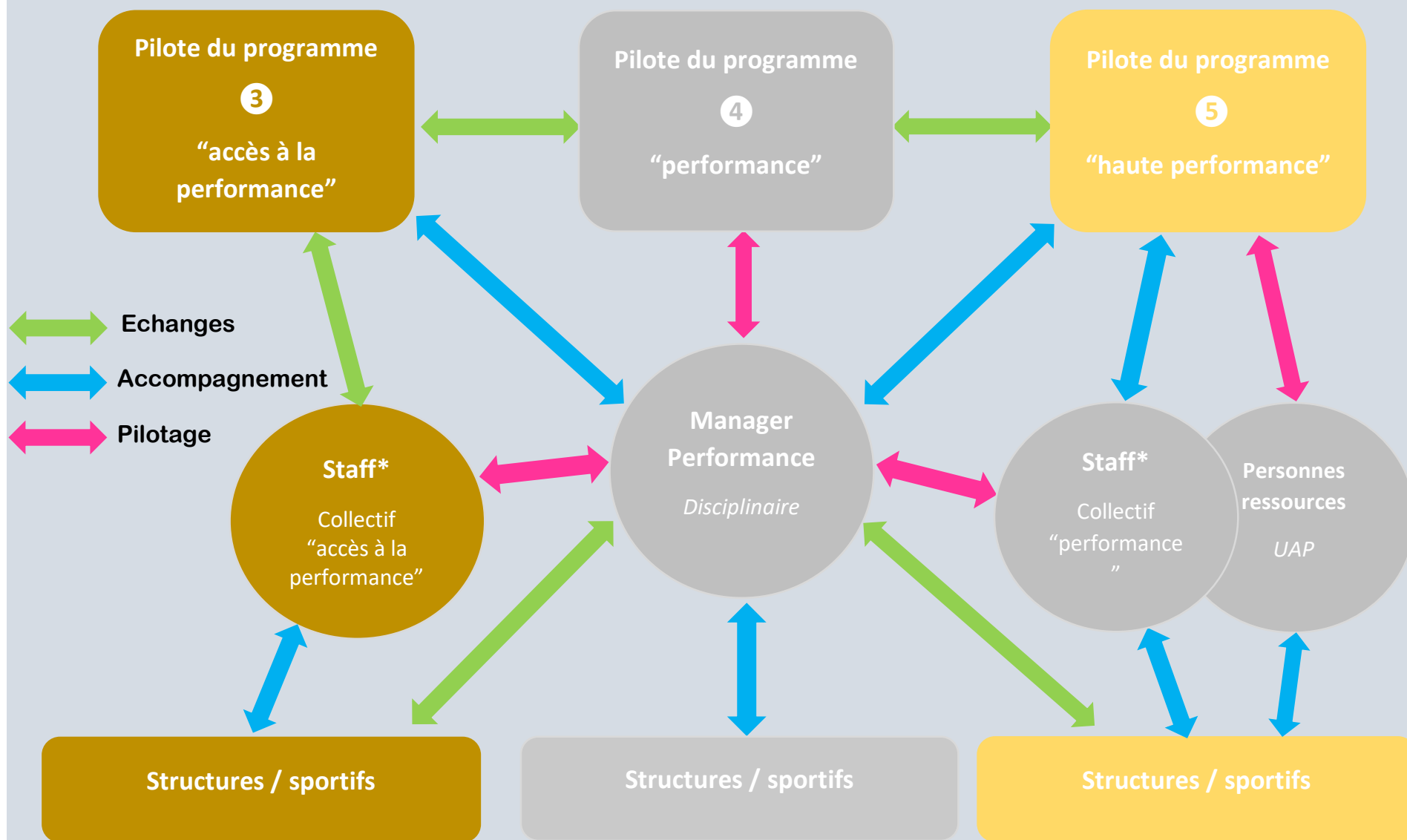
➤ Pour cela, différents **outils supports** sont développés :

Programme de formation individualisée	Regroupements des acteurs de la performance	Système de partage d'informations	Publication de livrets thématiques
> Entretiens individuels pour identifier les besoins de formation. > Contenus de formation à distance (MOOC, FOAD, ABCDaïre). > Rédaction d'un plan d'action de formation. > Formalisation d'un carnet de suivi de formation.	> Journées nationales Handisport. > Séminaires de la performance. > Rassemblements thématiques (outils d'évaluation, préparation terminale avant les compétitions internationales...).	> Contenus et documentations. > Plateforme pédagogique (partage d'expériences...). > Plateforme vidéo.	> Pack d'accueil du nouveau cadre Handisport. > Prise en charge spécifique des athlètes Handisport (prévention des facteurs de risque, matériel...). > Accompagnement spécifique des sportifs de haut niveau Handisport.

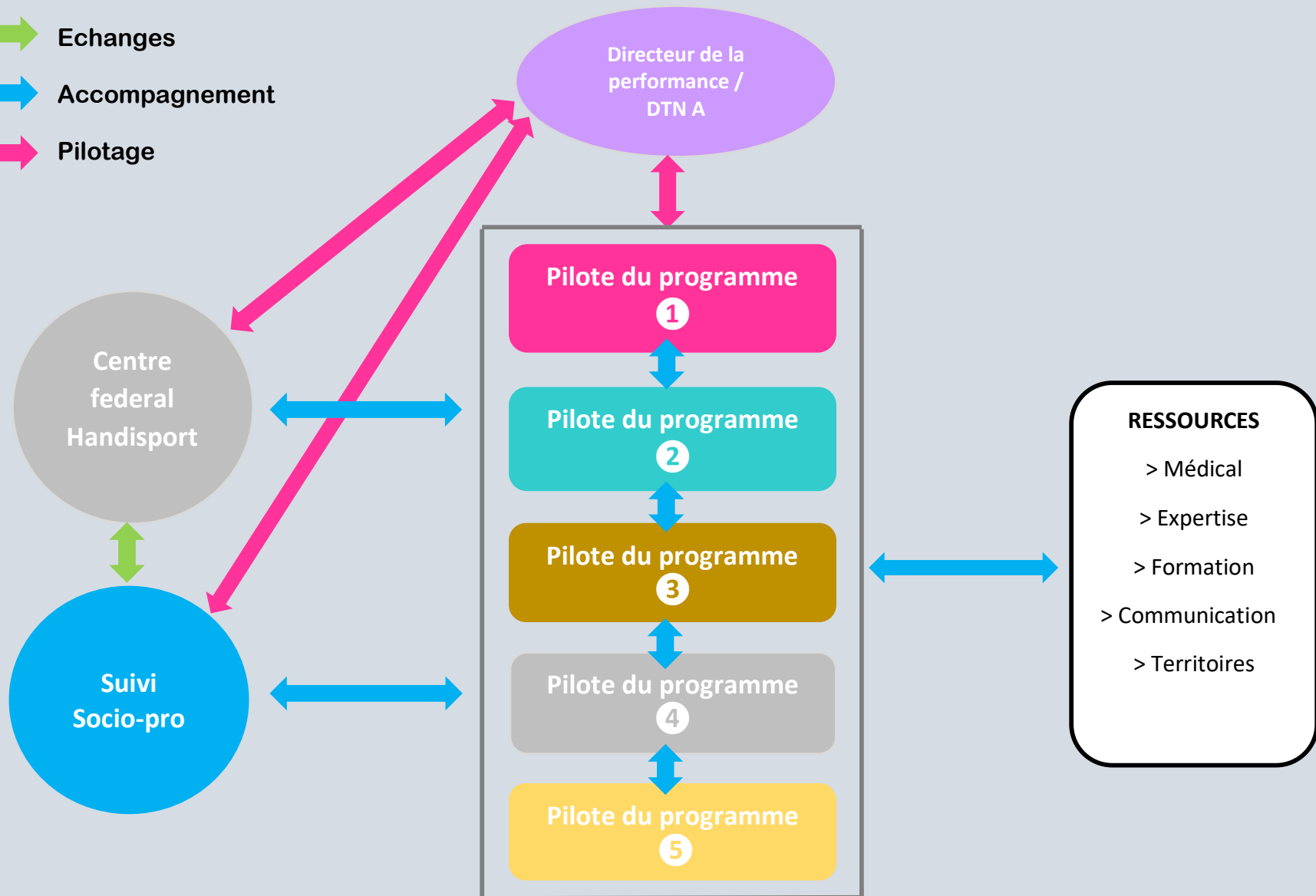
3.A Manager de la détection à l'accès à la performance



3/B Manager au sein de chaque discipline (Etapas 3 à 5)



*Les staffs sont composés des entraîneurs, entraîneurs adjoints, médecins, kinésithérapeutes, mécaniciens, assistants



Défi n°4 :

**Mise en œuvre opérationnelle du
projet de performance 2020-2028**



1/ Prioriser les actions

Sur la base des résultats des JP des éditions été 2016 et hiver 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Action 1 : partager une stratégie fédérale de détection 	2020	2021	2022	2023
Action 2 : diversifier les accès au parcours	2020			
Action 3 : évaluer le potentiel paralympique	2021			
Action 4 : classer le sportif dès que possible 	2021	2021	2022	2022
Action 5 : drafter les talents 	2021	2021	2021	2021
Action 6 : créer une plateforme de détection à distance	2021	2021	2022	2022
Action 7 : accompagner les jeunes détectés	2020	2020	2021	2021
Action 8 : aider le sportif à structurer son projet sportif	2020	2020	2020	2021
Action 9 : constituer un parc matériel 	2022			
Action 10 : préparer à la compétition	2020	2020	2020	2020
Action 11 : former les entraîneurs de club	2020	2021		
Action 12 : animer le réseau des référents PAS				
Action 13 : accompagner la classification internationale	2020	2020		
Action 14 : appréhender la concurrence internationale	2020	2020	2020	2020
Action 15 : organiser des stages	2020	2020	2020	2020
Action 16 : rendre plus dense le circuit de compétition	2021	2021	2021	2021
Action 17 : organiser des stages par pathologie 				
Action 18 : anticiper les chemins de sélection 	2020	2020	2020	2020
Action 19 : optimiser les stratégies de présence française	2020	2020	2020	2020
Action 20 : organiser des stages nationaux (hors stage terminal)	2020	2020	2020	2020
Action 21 : renforcer la synergie des acteurs 	2021	2021	2021	2021
Action 22 : évaluer les processus d'entraînement	2020	2020	2020	2020
Action 23 : organiser un accompagnement sur-mesure	Pour les sportifs du collectif « haute performance » > 2020			
Action 24 : organiser des stages spécifiques				
Action 25 : objectiver les choix des entraîneurs				
Action 26 : optimiser les ressources au service du projet				
Action 27 : évaluer le processus d'entraînement				

2 / Identifier les acteurs du projet

	TERRITOIRES		NATIONAL						
	Club	Comités	Managers	Entraîneurs	Pôle Performance	Médical	Expertise	Communication	Autres services
Action 1 : stratégie de détection					●	●	●	●	
Action 2 : accès au parcours	●	●				●			
Action 3 : potentiel paralympique		●	●		●	●	●		
Action 4 : classer le sportif						●	●		●
Action 5 : drafter les talents				●	●				●
Action 6 : plateforme de détection					●			●	●
Action 7 : accompagner les jeunes		●				●			
Action 8 : structurer le projet sportif	●	●							
Action 9 : constituer un parc matériel 	●	●			●		●		
Action 10 : se confronter	●			●					●
Action 11 : former les entraîneurs de club	●	●				●			●
Action 12 : réseau des référents PAS		●			●				
Action 13 : classification internationale			●		●	●	●		●
Action 14 : concurrence internationale	●	●	●	●	●	●		●	
Action 15 : organiser des stages	●	●	●	●	●	●		●	
Action 16 : circuit de compétition	●	●							●
Action 17 : stages par pathologie	●	●	●		●	●			
Action 18 : chemins de sélection			●	●	●	●			
Action 19 : stratégie française			●						
Action 20 : stages nationaux			●	●	●	●		●	
Action 21 : évaluer les processus	●		●	●	●	●			
Action 22 : synergie des acteurs	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Action 23 : accompagnement sur- mesure	●	●	●	●	●	●	●	●	
Action 24 : stages spécifiques	●	●	●	●	●	●			
Action 25 : objectiver les choix				●		●	●		
Action 26 : ressource	●	●			●		●	●	●
Action 27 : évaluer le processus			●	●	●				
Suivi médical réglementaire						●			
Structures fédérales	●	●		●		●			
Coordination			●		●	●			

3 / Identifier les ressources financières du projet

Budget constant sur la base du budget ANS 2019 de 3 045 000€ comprenant 845 795,00 RH + 105 000,00 AP + 250 000,00 AP + 260 000,00 RH +170 000,00 RH

	<i>FONDS ANS</i>	<i>CPO/CNDS</i>	<i>FONDS FEDERAUX</i>	<i>VALORISATION</i>	<i>TOTAL</i>	<i>BUDGET 2022</i>
Etape 1 : Détecter	0	143 250	0	0	143 250	600000 euros
Etape 2 : S'engager	8 000	350 250	0	0	358 250	80 000 euros
Etape 3 : Former	374 100	16 100	38 000	0	428 200	Améliorer les prises en charge transport/130 sportifs
Etape 4 : Performer	1 017 550	0	314 000	75 000	1 406 550	+ 10 jours (F1) + 5 jours (F2,3,4)
Etape 5 : Gagner	1 170 800	0	5000	75 000	1 157 200	+ 1 compétition internationale
Transversal	368 381	91 000	47 268	0	506 649	
TOTAL AS	2 938 831	600 600	404 268	150 000	4 093 699	
	<i>FONDS ANS</i>	<i>CPO/CNDS</i>	<i>FONDS FEDERAUX</i>	<i>VALORISATION</i>	<i>TOTAL</i>	<i>ETP Visé 2022</i>
> 18 temps plein (5 CTS, 7 cadres fédéraux, 6 contractuels) > 18 ETP	300 000	330 000	385 000	0	1 015 000	+ 8 ETP 400 000
> 25 temps partiel (7 CTS FFH, 4 CTS fédérations Homologues,14 salariés) > 6,75 ETP	0	243 360	224 390	0	467 750	En attente réorganisation DTN
> 118 vacataires > 32,85 ETP	583 917	0	0	1 299 358	1 883 275	25 + 20% > + 5 ETP 250 000
TOTAL RH > 57,6 ETP	883 917	573 360	609 390	1 299 358	3 366 025	650 000
TOTAL AS+RH	3 822 748	1 173 960	1 013 658	1 449 358	7 459 724	